

DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE.
N. BORDEANO.

ABONNEMENTS :

Table with columns: PÉRA, PROVINCES, ÉTRANGER, UN AN, SIX MOIS, TROIS MOIS. Prices listed in francs.

Toute demande d'abonnement qui n'est pas accompagnée d'un mandat de poste ou d'une valeur à vue sur Constantinople est considérée comme nulle.

Un numéro 60 Paras.

LA TURQUIE

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL & FINANCIER.

ADMINISTRATEUR:
ANDRÉ KOPCK.

INSERTIONS :

Table with columns: ANNÉES, ANNONCES, INSERTIONS, LA LIVRE TURQUE. Prices listed in piastres and francs.

Les abonnements partent du 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, et se payent d'avance.

Un numéro 60 Paras.

Abonnements et annonces : à Péra, dans les bureaux de LA TURQUIE, rue Kutchuk-Hendek, 29, près la Tour de Galata.

A SÏRNE, chez M. Caridi ; à PARIS, chez MM. Havas, Lafitte et Co., 8, Place de la Bourse ; à ROME, chez les principaux libraires ; à MILAN, chez MM. Manzoni et Co., via Della Sala. — Les annonces et abonnements pour l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Suisse, sont exclusivement reçus chez MM. Rottor et Co., à Vienne, I Riemergasse, 43. — Les annonces pour l'Angleterre sont exclusivement reçus à LONDRES, chez M. E. Micond, 439-440 Fleet Street.

TELEGRAMMES.

AGENCE BORDEANO ET Co

Autriche-Hongrie.

Vienne, 20 janvier. Obligations Rouméliennes... Pièce de 20 francs... Agio... Change sur Londres... A la Bourse cours fermes. M. de Haymerle a été nommé ambassadeur d'Autriche-Hongrie près le roi Victor-Emmanuel.

France.

Paris, 20 janvier. 5% ottoman... Obligations Rouméliennes... Angleterre. Londres, 20 janvier. Le Times conseille à la Russie de rester en paix, d'attendre les résultats du nouveau régime en Turquie et d'observer ainsi l'attitude de la Porte.

Allemagne.

Berlin, 20 janvier. Les journaux officieux publient des articles violents contre les feuilles françaises qui, d'après eux, auraient apprécié imparfaitement l'attitude de l'Allemagne en Orient. Ils espèrent que les préparatifs militaires de la France n'ont aucun caractère belliqueux.

Grèce.

Athènes, 20 janvier 10 h. 30 m. M. Christides, ancien ministre des finances, est mort. Le duc et la duchesse d'Edimbourg sont attendus dans notre ville. La Chambre est convoquée pour lundi. Le parti Zaïmis paraît être hostile au ministère.

BOURSE DE GALATA

10 heures. Ouverture... En ce moment... Obligations Rouméliennes... Papier-monnaie.

NOUVELLES DU JOUR.

S. A. le Grand-Vézir a fait, hier, une visite officielle au patriarcat arménien de Coum-Capou. La réception faite à Son Altesse a été aussi brillante que celle par laquelle le patriarcat arménien avait accueilli S. A. Midhat pacha la semaine dernière. Mgr Narsès, Patriarche des arméniens grégoriens, a reçu le Grand-Vézir entouré de son clergé, des notables de la communauté et des fonctionnaires supérieurs arméniens, tous en costume officiel. Les élèves des écoles, rangés dans la cour du patriarcat, ont salué S. A. par des chants nationaux. Midhat pacha a prononcé un discours auquel le Patriarche a répondu en remerciant le Sultan et ses ministres pour

les réformes récemment consacrées par la promulgation de la Charte et en protestant du sincère dévouement à la patrie de la nation arménienne.

Midhat pacha a quitté le patriarcat acclamé par les cris de : *Vive le Sultan ! vive Midhat pacha !*

Hier soir, a eu lieu le bal offert par la municipalité du VI^{me} cercle en l'honneur des délégués de la jeunesse hongroise. La fête a été très-brillante. L'éclat de notre société avait tenu à affirmer par sa présence l'unité et le vivacité de ses sentiments de sympathie pour la nation Magyare.

L'hôtel municipal où le bal a été donné avait été orné avec une simplicité de bon goût. Les escaliers étaient bordés d'une haie de feuillage dans lequel brillaient de nombreuses lanternes vénitienues. M^{me} Zarifi avait bien voulu se charger de recevoir les dames qui étaient venues en assez grand nombre. Les honneurs étaient faits par Adossides bey, président de la municipalité, et par Simon effendi Papasian, secrétaire général. Les étudiants hongrois étaient très entourés. Le corps diplomatique n'était représenté que par M. le vicomte Roger de Grimbergh, ministre de Belgique, et par le consul de cette puissance.

Un excellent orchestre fourni par la musique de S. M., et dirigé par Guatelli pacha, a fait d'abord entendre la marche turque. Puis les danses ont commencé par une valse entraînée à laquelle ont pris part les jeunes Hongrois.

Nous avons remarqué dans la brillante assistance Abd-ul-Kérim pacha, Serdar Ekrem, le ministre de la guerre, LL. EE. Edhem pacha, président du conseil d'Etat, Youssouf pacha, Kiani pacha, Kiamil bey, Sivas pacha, Munir effendi, Feridoun bey, les notabilités des communautés grecque, arménienne et Israélite, quelques représentants de la presse locale et plusieurs correspondants de journaux d'Europe.

Les danses ont été très animées mais quelque peu gênées par l'affluence des invités que les vastes salons étaient trop étroits pour contenir. Le buffet était assez bien approvisionné.

On ne s'est séparé que vers une heure avancée de la nuit.

Cette fête avait été précédée d'un dîner de cinquante couverts auquel la Municipalité avait convié les étudiants hongrois, Abd-ul-Kérim pacha, plusieurs ministres et hauts fonctionnaires de différentes nationalités.

Nous avons annoncé dernièrement que S. Exc. le ministre de la guerre a présenté à S. M. le Sultan dix soldats vêtus d'uniformes de différents modèles et que Sa Majesté a désigné les spécimens qui réunissaient les conditions voulues. Nous recevons les détails suivants.

Les premiers régiments de tous les corps d'armée prendront le costume de zouaves avec passepoils et galons jaunes. Les soldats porteront le turban blanc.

Les 2^{es}, 3^{es} et 4^{es} régiments garderont le costume actuel de l'infanterie, seulement les passepoils et les galons seront rouges ; le pantalon, plus large, se boutonnera vers le bas.

Les chasseurs se reconnaîtront à la couleur des galons qui sera verte.

L'artillerie et la cavalerie auront le pantalon droit avec tunique courte, boutons et brandebourgs sur la poitrine en

passenterie, noires pour la première et rouges pour la seconde.

(La Vérité.)

Nous apprenons que Yaver pacha directeur général des postes et télégraphes, se propose d'adopter très prochainement le système de la taxe uniforme pour le service postal de l'intérieur.

Ce système, en vigueur dans presque tous les Etats européens, a produit partout les meilleurs résultats. Il n'y a pas de doute qu'il en sera de même pour l'administration des postes ottomanes dont les tarifs complexes sont un sujet d'embarras pour le public et pour l'administration elle-même.

Cette mesure sera complétée par l'unification de la taxe des télégrammes pour les correspondances de l'intérieur.

Le *Vahit* annonce qu'une flotte russe, composée, d'après les ans, de vingt-neuf bâtiments, d'après les autres de cinq navires cuirassés, quitte les eaux de la mer Baltique avec l'ordre de se diriger vers la Méditerranée.

A la suite de cette nouvelle, ajoute la feuille turque, le gouvernement ottoman a décidé l'envoi dans les eaux de la Méditerranée d'une flotte composée de douze bâtiments cuirassés qui font actuellement leurs préparatifs de départ. En outre, il aurait été décidé d'exécuter, sur certains points des côtes de la Méditerranée, des travaux de fortifications et de placer ailleurs des torpilles. En cas de guerre, fait remarquer le *Vahit*, les forces navales de la Turquie seront ainsi divisées en deux flottes ayant à opérer dans la mer Noire en même temps que dans la Méditerranée.

Une autre réunion du comité du duc de Sutherland, pour venir en aide aux soldats ottomans, a été tenue le 9 du courant, à Stafford-house, à Londres. Dans cette réunion il a été annoncé qu'à la suite des appréhensions de guerre, des difficultés ayant été rencontrées à Londres pour l'embarquement, on a envoyé à Liverpool 4,000 tricots et 1,000 paires de bas pour y être embarqués à destination de Constantinople. En outre, on a acheté, à Constantinople, 8,000 couvertures, qu'on a de suite envoyées à l'armée, et une somme de L. St. 1,000 a été versée entre les mains de S. E. Ahmed Vefyk effendi, à Constantinople, afin d'acheter les objets destinés à secourir les soldats ottomans, que l'on pourrait se procurer mieux et plus rapidement dans cette ville (*Levant Herald*.)

Le Consulat Général de Belgique a nommé juge-avocat près le Tribunal Consulaire M. Godfroy Urbac, ingénieur propriétaire à Constantinople. Les qualités et l'esprit de justice qui distinguent M. Urbac ainsi que sa parfaite connaissance des lois du pays, nous donnent la conviction que la colonie belge n'aura qu'à se louer de ce choix.

On mande de Varna que l'amiral Hobart pacha y est arrivé, le 4 janvier, sur un aviso de la marine impériale. Après avoir visité les fortifications de cette ville maritime, Hobart pacha est reparti le lendemain pour Kustendjé.

D'après les journaux de province, le Sérasérat a accordé certains privilèges à la garde nationale en formation. Les gardes nationaux inscrits seront

exemptés de l'obligation de servir d'après la loi militaire dans l'armée territoriale sous le nom de *Mustahafza*.

Un sinistre maritime est arrivé dans la nuit de samedi à dimanche dans notre port.

Le steamer anglais *Joseph-Love*, venant de Kustendjé, avec un cargaison de grains à destination de l'Angleterre, s'est heurtée à l'entrée de la mer de Marmara contre la frégate égyptienne *Mohamed-Ali* ancrée devant Dolma-Bagché. Le choc a été tellement violent que le steamer anglais a immédiatement coulé à fond. La frégate a subi des avaries importantes et, à son tour, elle allait aussi couler sans les prompts secours qui sont arrivés au signal d'alarme de trois coups de canons donné par le navire égyptien. On est parvenu à fermer la voie d'eau qui s'était déclarée à la proue de ce navire. Il a été ensuite remorqué jusqu'à Courouchesmé pour y être réparé.

L'équipage du steamer anglais, a été sauvé par la frégate égyptienne sauf un homme dont on a eu à déplorer la perte.

Dans la nuit de samedi à dimanche un bateau anglais a échoué sur un banc de sable, en face la caserne *Selimie* et près de la Tour de Leandre.

On annonce de Trébizonde l'immigration de trente familles de circassiens venant du Caucase. Ces émigrés ont été dirigés vers Constantinople.

Le *Djanik* a transporté la semaine dernière à Trébizonde 990 caisses de fusils Henry-Martiny.

D'après les nouvelles de cette ville, le transport des marchandises a cessé sur tous les points de l'intérieur. Tous les wagons de transport chariot, chameaux, mulets etc., sont pris pour le transport des munitions et du matériel de guerre.

Hier, vers 7 heures et demie du matin, un incendie s'est déclaré à Stamboul, au quartier dit Merdjân. La boutique d'un bijoutier a été seule la proie des flammes ; mais un ouvrier alité depuis plusieurs jours et gravement malade, qui se trouvait dans la boutique, a péri dans les flammes. On suppose que, dans son agonie, ce malheureux a renversé un mangal qui se trouvait à proximité de son lit, et qu'il a ainsi communiqué le feu aux couvertures. Son cadavre, presque carbonisé, a pu être retiré hier, dans la journée, du foyer de l'incendie.

L'*Ittihad* apprend que six dames musulmanes de Damas ont présenté une requête au gouverneur général de Syrie, demandant à partir pour l'armée en qualité d'infirmières ou de blanchisseuses.

Le *Morning Post* publie une dépêche de Berlin, portant que les mahométans établis dans le Caucase russe émigrent en masse en Turquie.

On lit dans le *Temps* du 12 janvier que, malgré les graves préoccupations du moment, la Turquie a annoncé sa participation à l'Exposition de 1878.

On mande de Jannina que les élections pour la Chambre des députés sont terminées. Les députés de cette province, qui comprend la Thessalie et l'Epire,

sont au nombre de six dont trois musulmans, deux grecs et un israélite.

L'israélite est Davitchon effendi, président du tribunal de commerce de Jannina. Il y a quelques mois Davitchon effendi a été nommé membre, à Constantinople, du Tidjaret où il se trouve actuellement.

Le *Métarhmissis*, journal grec de notre ville, publie une lettre de remerciements que Mme Sophie Schliemann a adressée à M. Ch. Samardjidès, poète grec de notre ville.

M. Samardjidès avait composé et publié une ode, à l'occasion des découvertes archéologiques faites par M. Schliemann à Mycènes.

On lit dans le *Précurseur* d'Anvers : « Nous apprenons que la maison David Verbiest a contracté un engagement pour le transport de 2,310 tonnes en canons de différents calibres pour la Turquie. »

« Ces engins de guerre seront embarqués sous peu de jours sur trois bateaux de la maison précitée ; ce sont la *Fanny-David*, la *Pauline-David* et l'*Andrien-David*. »

« Ces navires partiront successivement pour leur destination. »

ACTES OFFICIELS.

Nominations—Promotions.

Par ordonnance impériale : S. Exc. Ahmed Kaiserli pacha, ex-ministre de la marine, est nommé membre du Médjlis-Ayen (senateur).

« On attendait la formation et l'ouverture du Sénat, Ahmed pacha siégera dans les conseils des ministres, en qualité de ministre sans portefeuille. »

UNE MANIFESTATION PATRIOTIQUE.

Nous recevons de Brousse le télégramme suivant, en date d'hier, 21 janvier, 5 h. 20 m. du soir :

« Aujourd'hui a eu lieu dans notre ville une imposante manifestation à laquelle ont pris part toutes les classes de la population, sans distinction de nationalité ni de religion. »

« Le Cheikh Bahadder effendi, membre du conseil d'administration et personnage très respecté, accompagné des archevêques et évêques, du rabbin, et suivi d'une foule immense, s'est rendu au palais du gouverneur général. Là le Cheikh, les prélats et quelques notables ont remis à S. Exc. Vély pacha une adresse couverte d'un grand nombre de signatures. Par cette adresse la population exprime sa satisfaction de l'attitude du gouvernement et approuve la décision prise par le conseil national tenu à la Sublime Porte, décision qui a rejeté les deux dernières propositions des représentants des puissances à la Conférence. Les signataires déclarent qu'ils sont prêts à tous les sacrifices et qu'ils se tiennent, adultes comme vieillards, au service du gouvernement, prêts au besoin à prendre les armes pour la défense de la patrie commune. »

« Le gouverneur général a remercié la députation pour les sentiments de dévouement exprimés par la population pour la cause commune et a prononcé un discours éloquent qui a vivement ému les assistants. Les archevêques ont également pris la parole pour con-

firmer les engagements contenus dans l'adresse. Ensuite, le mufti a fait la prière d'usage et les prélats ont également prié chacun dans sa langue. Dans l'intervalle, des milliers de voix ont répété à mainte reprise : *Vive notre Sultan ! Vive notre grande nation ! Vive notre gouvernement !* »

Samedi, a eu lieu la neuvième et dernière séance de la Conférence plénière.

S. Exc. Safvet pacha, prenant la parole, a communiqué aux délégués des puissances le vote du conseil national relatif aux deux dernières propositions et les considérations sur lesquelles ce vote s'appuyait. Le plénipotentiaire ottoman a cependant ajouté que, dans un esprit de conciliation, le gouvernement était prêt à continuer les négociations sur les autres propositions des puissances qui avaient été adoptées en principe.

Quant à la clause d'une commission de contrôle, la Sublime Porte était d'avis de lui substituer la nomination de conseillers nationaux formés par voie d'élection et présidés par des fonctionnaires ottomans. Les plénipotentiaires des puissances ayant répondu qu'il n'existait plus de bases pour une discussion ultérieure, la séance a été déclarée close et la Conférence dissoute.

Dès le début, nous ne nous sommes fait aucune illusion sur les résultats négatifs de la Conférence. Partant d'un principe contraire au droit des gens et aux traités en vigueur, l'œuvre des plénipotentiaires étrangers était condamnée d'avance à l'impuissance. A cette même place, nous avons fait ressortir, avec la vigueur d'une ferme conviction, combien les droits de la Porte étaient méconnus, et combien aussi les délégués des puissances se rendaient peu compte de la situation. Nos observations, quelques vives qu'elles aient pu paraître, s'appuyaient sur l'opinion publique qu'on négligeait de prendre en considération, sur la vitalité que témoignait le pays et sur la justice qui était menacée par le principe nouveau de la force. En un mot, nous cherchions à placer les négociations sur un terrain pratique pour éviter les mécomptes et les regrets. Les faits que l'on connaît nous ont donné complètement raison. Mais l'insuccès incontesté de la Conférence renferme une vérité qu'il n'est pas moins utile de proclamer. C'est que, malgré une crise financière sans précédent dans les annales de l'histoire ottomane, malgré une formidable levée de boucliers, depuis six mois, la plus parfaite tranquillité règne dans le pays, et que, dans l'intervalle, une révolution pacifique a été faite pour remplacer l'absolutisme par la justice et qu'une Charte a été octroyée pour inaugurer le règne du droit, de l'égalité et de l'union.

Un pays qui a accompli, dans l'ordre le plus parfait, des œuvres aussi grandioses

55

LES KOUMIASSINE

PAR HENRY GRÉVILLE

XLIV

— suite —

— Vous avez abandonné votre poste ! repart la comtesse avec mépris. Vous serez punies comme il convient. Allez ! Elles sortirent en se pressant les unes contre les autres, et leurs gémissements étouffés se firent entendre dans l'antichambre. Le maître d'hôtel entra. — Eh bien ? fit la comtesse, qui devenait nerveuse. — On a cherché, Votre Excellence ; on cherche encore avec des torches : on n'a rien trouvé... Il n'y a plus, ajouta-t-il en hésitant, que... — Parle donc, imbécile ! qu'est-ce qu'il y a ? — L'étang... murmura le domestique à voix basse. — L'étang... vous n'avez pas pensé à cela, comtesse Koumiassine ! vous n'avez pas songé que votre nièce pourrait préférer une

mort immédiate à la mort lente dont elle se croyait menacée !... Un frémissement d'horreur avait parcouru l'assemblée ; quelques mots entrecoupés, échangés à voix basse, exprimaient le sentiment général.

— Pauvre petite ! — Elle était si malheureuse ! — Que Dieu ait son âme !

Atteinte dans ses sentiments de chrétienne et de mère adoptive, frappée dans son orgueil devant cette foule de gens qui lui devaient le pain quotidien, la comtesse reçut alors le châtiement de son incompréhensible obstination.

— Qu'on cherche... dit-elle à voix basse. Et elle se détourna.

Une larme, une vraie larme de repentir, suivie d'autres nombreuses, apparut à ceux qui l'entouraient que la comtesse avait un cœur de femme, après tout, et qu'elle connaissait les remords.

— Que Dieu me pardonne, dit-elle ; je ne croyais pas mal faire, elle resta là, en présence de ces gens qui la jugeaient, qui la condamnaient, elle le sentait ; elle resta là, offrant à Dieu cette humiliation, avec le regret de son cœur broyé — broyé jusqu'à la clémence, car si Vassilissa fut entrée en cet instant-là, elle lui eût tendu les bras sans arrière-pensée.

Après le premier moment de surprise, la comtesse s'assit sur une chaise pour attendre ; puis une idée lui vint.

— Prions, dit-elle d'une voix brisée, prions pour une âme pécheresse en danger de mort... Répétons les prières des agonisants.

La foule — tous les domestiques étaient restés là — se tourna vers l'image qui protégeait chaque pièce d'un appartement russe. La comtesse fit le signe de la croix sur son visage couvert de larmes et se tourna lentement.

Zina ne put soutenir la vue des larmes de sa mère. — Maman ! dit-elle à haute voix.

La comtesse tourna vers elle son visage étonné.

— Maman, ma cousine n'est pas morte. Elle est partie, ajouta-t-elle avec effort.

— Partie ! tonna la comtesse. Et vous le saviez ?

— Maman... j'ai manqué à mes devoirs envers vous... punissez-moi... seule... je suis coupable.

La comtesse regarda attentivement sa fille, pensant qu'elle était devenue folle. Le visage modeste et assuré de Zénaïde dissipait cette crainte, et la colère prit le dessus.

— Vous complices ? dit la mère indignée. — Je n'en ai pas ; j'ai tout arrangé seule.

— Avec qui est-elle partie ? — Fricande de scandale, l'assemblée, qui se dispersait, s'arrêta pour écouter.

— Avec sa mère ! répondit Zina, non sans un secret triomphe.

Ce fut un coup de massue pour la comtesse, qui reentra dans ses appartements sans vouloir dire un mot de plus.

— Vous !... vous ! répéta la comtesse terrifiée. Incendiaire, vous !... malheureuse ! vous, ma fille !... Ah ! vous n'êtes pas ma fille, je vous renie !... Zénaïde pâlit encore, s'il se peut. La foule qui remplissait la pièce se partageait évidemment entre ceux qui approuvaient et ceux qui blâmaient... La jeune comtesse ne put supporter le blâme, et l'orgueil de sa mère parla encore.

— J'ai mal fait, je le sais, dit-elle, bien que je n'ai fait tort à personne... Mais ma cousine était si malheureuse que, tout à l'heure, sa mort vous a paru à tous une chose probable, naturelle ; ne vaut-il pas mieux la savoir vivante et loin d'ici que morte dans cet étang ?

— Si j'avais voulu me jouer de ma mère, je lui aurais laissé croire que ma cousine était morte, et j'aurais joui de l'impunité ! Mais je n'ai pas pu voir pleurer ma mère... La voix de Zénaïde s'éteignit dans un sanglot, et la pauvre enfant essaya de se jeter au cou de la comtesse.

Celle-ci, bien qu'attendrie par cet élan spontané, crut de sa dignité de ne pas se laisser émouvoir.

— C'est bien ! fit-elle en écartant sa fille. Nous en reparlerons demain.

Elle se tourna vers les domestiques : — Qu'on arrête les recherches.

Puis, s'adressant de nouveau à sa fille : — Avec qui est-elle partie ?

— Fricande de scandale, l'assemblée, qui se dispersait, s'arrêta pour écouter.

— Avec sa mère ! répondit Zina, non sans un secret triomphe.

Ce fut un coup de massue pour la comtesse, qui reentra dans ses appartements sans vouloir dire un mot de plus.

— Vous !... vous ! répéta la comtesse terrifiée. Incendiaire, vous !... malheureuse ! vous, ma fille !... Ah ! vous n'êtes pas ma fille, je vous renie !... Zénaïde pâlit encore, s'il se peut. La foule qui remplissait la pièce se partageait évidemment entre ceux qui approuvaient et ceux qui blâmaient... La jeune comtesse ne put supporter le blâme, et l'orgueil de sa mère parla encore.

— J'ai mal fait, je le sais, dit-elle, bien que je n'ai fait tort à personne... Mais ma cousine était si malheureuse que, tout à l'heure, sa mort vous a paru à tous une chose probable, naturelle ; ne vaut-il pas mieux la savoir vivante et loin d'ici que morte dans cet étang ?

Le geste digne et fier de Zina montrait la fierté.

— Si j'avais voulu me jouer de ma mère, je lui aurais laissé croire que ma cousine était morte, et j'aurais joui de l'impunité ! Mais je n'ai pas pu voir pleurer ma mère... La voix de Zénaïde s'éteignit dans un sanglot, et la pauvre enfant essaya de se jeter au cou de la comtesse.

Celle-ci, bien qu'attendrie par cet élan spontané, crut de sa dignité de ne pas se laisser émouvoir.

— C'est bien ! fit-elle en écartant sa fille. Nous en reparlerons demain.

Elle se tourna vers les domestiques : — Qu'on arrête les recherches.

Puis, s'adressant de nouveau à sa fille : — Avec qui est-elle partie ?

— Fricande de scandale, l'assemblée, qui se dispersait, s'arrêta pour écouter.

— Avec sa mère ! répondit Zina, non sans un secret triomphe.

Ce fut un coup de massue pour la comtesse, qui reentra dans ses appartements sans vouloir dire un mot de plus.

— Vous !... vous ! répéta la comtesse terrifiée. Incendiaire, vous !... malheureuse ! vous, ma fille !... Ah ! vous n'êtes pas ma fille, je vous renie !... Zénaïde pâlit encore, s'il se peut. La foule qui remplissait la pièce se partageait évidemment entre ceux qui approuvaient et ceux qui blâmaient... La jeune comtesse ne put supporter le blâme, et l'orgueil de sa mère parla encore.

— J'ai mal fait, je le sais, dit-elle, bien que je n'ai fait tort à personne... Mais ma cousine était si malheureuse que, tout à l'heure, sa mort vous a paru à tous une chose probable, naturelle ; ne vaut-il pas mieux la savoir vivante et loin d'ici que morte dans cet étang ?

Le geste digne et fier de Zina montrait la fierté.

— Si j'avais voulu me jouer de ma mère, je lui aurais laissé croire que ma cousine était morte, et j'aurais joui de l'impunité ! Mais je n'ai pas pu voir pleurer ma mère... La voix de Zénaïde s'éteignit dans un sanglot, et la pauvre enfant essaya de se jeter au cou de la comtesse.

Celle-ci, bien qu'attendrie par cet élan spontané, crut de sa dignité de ne pas se laisser émouvoir.

— C'est bien ! fit-elle en écartant sa fille. Nous en reparlerons demain.

Elle se tourna vers les domestiques : — Qu'on arrête les recherches.

Puis, s'adressant de nouveau à sa fille : — Avec qui est-elle partie ?

— Fricande de scandale, l'assemblée, qui se dispersait, s'arrêta pour écouter.

— Avec sa mère ! répondit Zina, non sans un secret triomphe.

Ce fut un coup de massue pour la comtesse, qui reentra dans ses appartements sans vouloir dire un mot de plus.

— Vous !... vous ! répéta la comtesse terrifiée. Incendiaire, vous !... malheureuse ! vous, ma fille !... Ah ! vous n'êtes pas ma fille, je vous renie !... Zénaïde pâlit encore, s'il se peut. La foule qui remplissait la pièce se partageait évidemment entre ceux qui approuvaient et ceux qui blâmaient... La jeune comtesse ne put supporter le blâme, et l'orgueil de sa mère parla encore.

— J'ai mal fait, je le sais, dit-elle, bien que je n'ai fait tort à personne... Mais ma cousine était si malheureuse que, tout à l'heure, sa mort vous a paru à tous une chose probable, naturelle ; ne vaut-il pas mieux la savoir vivante et loin d'ici que morte dans cet étang ?

Le geste digne et fier de Zina montrait la fierté.

Ses, a assurément pour lui l'avenir. Le Sultan Abd-ul-Hamid peut être fier de ses peuples comme Midhat pacha du triomphe qu'il a remporté. Désormais, les diverses nationalités qui forment l'empire, placées sous une même loi, guidées par un Souverain qui s'est montré si libéral, se réuniront en un faisceau pour garantir la grandeur, la prospérité et l'indépendance du pays. Tel est le vœu général vers l'accomplissement duquel les hommes placés à la tête du gouvernement ont porté leur sollicitude et leur patriotisme.

La presse en général a relevé l'absence de Mgr Anthime, exarque bulgare, dans le dernier conseil national. L'opinion publique a été presque unanime à blâmer cette abstention. Cependant, quelque regrettable qu'elle paraisse, elle n'a rien qui doive étonner. Depuis que Mgr Anthime a été élevé à ses hautes fonctions, il y a déjà quelques années, Son Eminence ne s'est distinguée par aucun acte. Retraqué dans sa résidence d'Ortakoy, l'exarque a fait le silence autour de lui et ses ouailles attendent en vain un signe, soit d'existence, soit d'autorité, pour le bien de la communauté.

Cet effacement indiquerait-il de la part du prélat de l'incapacité ou des opinions que les Bulgares eux-mêmes réprouveraient? L'abstention, peu patriotique de Mgr Anthime, au dernier conseil national, font supposer l'un et l'autre. Dès lors, on comprend la démarche que se proposent de faire quelques Bulgares à l'effet de demander un chef spirituel plus soucieux de ses devoirs et des besoins de la communauté.

Nous ne serions pas surpris, si, de son côté, la Sublime Porte prenait en considération des réclamations basées sur ces faits.

SOUSCRIPTIONS EN FAVEUR DE L'ARMÉE. LISTE N° 430. Recettes du 4 janvier.

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes 'Les habitants d'Inébohi et d'Ak-Kayar' (6212 20), 'Les employés des bureaux télégraphiques' (8422), 'Souscriptions précédentes' (39815230 30).

LISTE N° 431. Recettes du 6 janvier.

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes 'Les habitants du vilayet de Trebizonde' (25000), 'Souscriptions précédentes' (39829863 40).

Souscriptions en faveur des habitants de l'Herzégovine. LISTE N° 26. Recettes du 30 décembre.

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes 'Les préposés du cadastre du vilayet de Konia' (1930), 'Les préposés du cadastre du vilayet d'Alep' (1200), 'Souscription précédente' (470,386 20).

LA QUESTION D'ORIENT.

On lit dans le journal La Presse de Paris: « La question d'Orient ne semble pas encore touchée à une solution. Il nous paraît même que loin de s'éclaircir, elle s'obscurcit; cela tient à ce qu'on ne veut pas l'envisager à son véritable point de vue. On s'acharne à mesurer, à calculer, à supputer ce qu'on appelle les concessions de la Russie. On ne voit pas que ces prétendues concessions, sont seulement des amoindrissements de prétentions et que, maintenues ou amoindries, ces prétentions reposent sur une base unique et inacceptable: l'intervention militaire et administrative dans les affaires intérieures de l'empire. On aura beau retourner la question sous toutes ses faces, on ne sortira pas de là. La Russie aura beau se faire modeste et demander peu; si peu qu'elle demande, elle demande tout. Elle suit que ce peu qu'elle sollicite, ce serait la porte ouverte et, une fois dans la place, elle aurait bientôt mis la main sur tout. « La Turquie défend son intégrité et son indépendance contre la Russie. Peut-être devra-t-elle les défendre devant une attaque violente, on ne pourrait guère lui prendre plus que ce qu'on veut lui soutirer sans coup ferir. Elle refuse; a-t-elle tort? »

Le Temps se demande ce que l'Austro-Hongrie pourrait gagner à l'insuccès de la Conférence.

« En Autriche, à en juger par les dépêches et aussi par nos propres correspondances, l'idée s'est répandue que les incidents survenus depuis quinze jours tournent tout à l'honneur du comte Andrássy; c'est la politique conseillée par le ministre des affaires étrangères de l'empire austro-hongrois qui triomphe, dit-on. « Nous avouons ne pas nous rendre un compte exact de ces manifestations. Il faut pourtant qu'elles aient une base assez sérieuse, puisqu'un télégramme de Vienne explique la renouance du conflit économique et financier entre les deux parties de l'empire par la sécurité que a gagné tout le monde au point de vue des dangers extérieurs. « Nous supposons bien pourtant que les Hongrois pas plus que les Autrichiens ne considèrent comme un profit pour eux l'échec de la Conférence. Cet échec signifierait: fin de l'union, si longtemps cherchée et si pénible-

ment trouvée, de l'Europe, en face du problème oriental. Les Turcs sont excusables peut-être de ne pas voir les conséquences d'un pareil fait; mais les Austro-Hongrois, qu'est-ce qui pourrait expliquer leur aveuglement? « La reconstitution de l'alliance des trois empereurs? Il y a des journaux qui séduisent cette perspective; mais, en vérité, il faut plus de subtilité d'esprit que nous n'en avons pour comprendre les avantages que l'Austro-Hongrie a retirés de cette combinaison fameuse. »

LES PROPOSITIONS DES PUISSANCES. (Suite.) BULGARIE.

VI. En attendant que des règlements spéciaux pour l'administration de la justice aient été élaborés par la commission du contrôle, les tribunaux seront organisés de la façon suivante: La justice de paix est confiée dans le canton au maire et à ses adjoints; ils connaissent des affaires civiles dans lesquelles le somme en litige ne dépasse pas 1,000 piastres. Ils connaissent aussi des contraventions ou affaires de simple police dans lesquelles la somme en litige ne dépasse pas 5,000 piastres. Leurs jugements doivent être rendus en tenant compte des usages particuliers du canton. Ils sont sans appel.

On créera dans chaque sandjak un tribunal de première instance. Il sera composé de deux juges élus par le vali, avec la sanction de la commission internationale et pour trois ans. Plus tard, ces juges seront élus avec la sanction du conseil administratif. Ils seront rémunérés convenablement. S'ils sont réélus à l'expiration de ce délai, les juges deviennent inamovibles. Ils connaissent des affaires civiles et criminelles avec droit d'appel pour les justiciables. Mais, s'ils ne sont pas à la hauteur de leurs fonctions, ils peuvent être destitués par la Cour d'appel, après avoir été jugés.

Une Cour d'appel est créée dans chaque chef-lieu de vilayet. Le président et les juges sont nommés par la Sublime Porte, avec consentement et approbation des représentants des puissances garantes. Les juges peuvent être chrétiens ou musulmans. Ils jugent d'après le Code ottoman.

L'élément européen peut être représenté dans les Cours d'appel. Dans ce cas, les magistrats européens devront être munis d'un certificat émanant d'une autorité judiciaire compétente et témoignage de leur capacité.

La durée des fonctions des membres de la Cour d'appel sera la même, et soumise aux mêmes conditions que pour les juges des tribunaux. Les tribunaux connaissent de toutes les causes civiles et criminelles, sauf recours à la haute Cour d'appel établie dans la capitale de la province.

Les séances des tribunaux seront publiques, et l'instruction judiciaire sera obligatoire. Les causes relatives à une seule confession seront soumises à la juridiction exclusive des autorités ecclésiastiques compétentes, et les sentences rendues par celles-ci seront considérées définitives.

VII. La liberté des cultes sera complète. L'entretien du clergé ainsi que des établissements religieux et d'instruction publique est à la charge de chaque commune. Il est loisible à chacun de changer de religion, sous cette seule condition que les néophytes devront avoir, les hommes dix-huit ans, les femmes seize ans, et seront astreints à passer, avant leur conversion, une semaine entière chez le ministre du culte qu'ils veulent abandonner.

Aucun obstacle ne peut être apporté à la construction d'églises religieuses et à l'accomplissement de cérémonies religieuses. Les Assemblées provinciales et cantonales sont chargées de pourvoir elles-mêmes aux nécessités de l'instruction publique, au moyen de taxes spéciales pour la création et l'entretien des écoles.

La langue locale sera employée concurremment avec la langue turque dans les tribunaux et dans les administrations. Dans les cantons où la langue grecque est d'un usage général, les autorités cantonales peuvent l'employer.

VIII. L'armée régulière ottomane sera cantonnée dans les forteresses et dans les villes principales. Elle sera employée à la défense extérieure du pays. Elle pourra être employée à l'intérieur en cas de guerre ou sur la demande du gouverneur général de la province.

Une milice ou garde nationale sera créée; elle sera composée de chrétiens et de musulmans, selon la proportion de leur nombre dans la population. La garde nationale ne comprendra pas plus de 1% des habitants mâles; elle sera formée séparément, sous la direction d'officiers nommés par le vali. Si, par son ordre, un corps de milice de plus de 1,000 hommes doit être concentré sur un point déterminé, les officiers supérieurs (à partir du commandant) seront nommés par la Sublime Porte.

Un corps de gendarmes, entretenus aux frais de la province et en nombre suffisant pour garantir la sécurité publique et faire la police, sera composé de chrétiens et de musulmans, selon le nombre des habitants de chaque confession. Les officiers seront musulmans et chrétiens; ils seront répartis dans tout le pays.

La Porte renoncera pour l'avenir à établir des Circonscriptions dans ses provinces européennes. Quant aux familles circassiennes qui séjourneraient en Europe, elle favorisera leur éloignement en les aidant à s'établir dans les provinces musulmanes de l'Asie.

IX. Le gouvernement ottoman devra accorder une amnistie pleine et entière aux habitants des trois provinces qui ont été exilés ou déportés, ou qui sont détenus, sans avoir subi de jugement, en vertu de simples arrêtés des autorités administratives ou de décisions des différentes commissions ottomanes.

X. Une commission internationale sera nommée pour un an par les puissances garantes: Elle sera chargée de veiller à l'exécution de ce règlement, qui devra être mis en vigueur dans les trois mois qui suivront la signature du protocole.

Instructions pour la commission en Bulgarie. La commission internationale pour les deux vilayets, est et ouest, sera chargée de prendre part à l'enquête que fera le gouvernement ottoman sur les auteurs des massacres et autres excès, de rechercher les coupables, de surveiller les interrogatoires et d'assurer la punition des coupables.

La commission examinera s'il est nécessaire de prohiber le port d'armes dans certaines parties de la province et de veiller à la réintégration dans les dépôts de l'Etat des armes distribuées à la population musulmane et aux Circassiens. Elle proposera tel autre règlement de police qu'elle croira utile pour garantir la sécurité des habitants, et ses décisions seront exécutées à l'aide d'une gendarmerie spéciale.

Cette gendarmerie, soldée sur les revenus de la province, devra, dès le principe, être organisée au moyen d'officiers, de sous-officiers et de soldats tirés des armées européennes, ainsi que de 2 à 4,000 volontaires recrutés dans toutes les parties de l'empire. Lorsque la commission aura terminé ses travaux, cette gendarmerie restera au service de la Porte.

La commission estimera les pertes essayées par les chrétiens et déterminera le mode d'après lequel ils pourront être indemnisés. Elle recherchera les moyens de venir au secours, d'une manière générale, aux populations qui sont tombées dans la misère. Elle veillera, autant que possible, à ce qu'il leur soit fourni les matériaux nécessaires pour rebâtir les maisons et les églises.

La commission procédera à la révision des jugements prononcés contre les chrétiens par les tri-

bunaux extraordinaires. Elle révisera les titres de certaines propriétés, afin de restituer aux chrétiens celles qui leur ont été enlevées pendant l'insurrection.

La commission examinera les plaintes élevées contre les fonctionnaires et aura la faculté de provoquer leur suspension ou leur révocation qui seront prononcées par le vali.

La commission surveillera en général l'exécution des règlements établis par la Conférence, et plus particulièrement l'administration de la justice et les opérations électorales.

Elle prendra part, d'après les règlements, à la nomination d'un certain nombre d'employés. Elle recueillera les informations statistiques nécessaires pour contrôler la répartition équitable des impôts, et tracera sur les lieux, de concert avec les autorités ottomanes, les limites des pouvoirs et la distribution des cantons et des départements.

En vertu de ces dispositions, la commission sera libre d'ajouter ou de retrancher tel ou tel canton dans les cas cités sur la limite des provinces, ainsi que de modifier la division actuelle en sandjaks et cantons, lorsqu'elle le jugera utile au point de vue géographique, ethnographique et administratif.

La commission rédigera des procès-verbaux des séances, et, dans le cas de dissentiments graves entre ses membres, elle en référera aux représentants des puissances à Constantinople.

La commission pourra envoyer ses membres ou ses délégués pour exercer la surveillance dont elle est chargée. Les commissaires eux-mêmes fixeront l'endroit où, suivant les circonstances, la commission devra séjurer.

Le président de la commission sera renouvelé chaque mois, et chaque commissaire en remplira, à tour de rôle, les fonctions.

Enfin la commission internationale rédigera un programme détaillé des travaux dont elle est chargée. Ce programme, approuvé par les représentants des puissances garantes à Constantinople, d'accord avec la Porte, servira d'instructions complémentaires. (à suivre.)

LA RUSSIE EN 1877.

On écrit de Cracovie au Messager de Vienne:

J'ai eu l'occasion aujourd'hui de causer avec une personne qui a vu l'éméute du 18 à Pétersbourg et qui m'a donné des renseignements, que je m'empresse de vous transmettre:

La manifestation a été plus importante qu'on ne le croit généralement. Les journaux russes en ont beaucoup affaibli la signification. La foule qui se trouvait aux abords de l'église cathédrale de Kazan était de plusieurs milliers de personnes, hommes et femmes de tout âge. Il y avait effectivement trois drapeaux portant les inscriptions dont je vous ai déjà parlé. La police repoussa singulièrement et très caractéristiquement pour dissiper la foule. Non loin de là se trouvaient des fabriques; les agents de police y jetèrent l'alarme en criant que les Polonais se révoltaient et voulaient à la vie du Czar (sic). Les ouvriers et quelques gens du peuple coururent alors vers l'église et se précipitèrent, sur la foule des émeutiers armés de tout ce qu'il leur trouvèrent sous la main. Il s'ensuivit une véritable bagarre qui eût duré, on ne sait combien de temps si les nihilistes n'avaient pas réussi à se faire reconnaître de leurs compatriotes: « Il n'y a point de Polonais parmi nous, s'écrièrent-ils; nous sommes tous Russes et nous voulons être libres! — Aussitôt une réaction s'opéra; les mêmes gens, qui selon les journaux russes prêtèrent main-forte à la force armée, se joignirent aux émeutiers et s'écrièrent « au palais du Czar! » ni plus ni moins, qu'à Paris le peuple criait jadis: « Aux Tuileries! » C'est alors que Trépoff déploya toutes les forces disponibles de St-Petersbourg, et fit exécuter des charges de cavalerie qui dispersèrent la foule hostile. — Ce n'est point 32 personnes qu'on a arrêtées; mais dans le moment et après la dispersion des émeutiers, dans les rues et à domicile plus de 400 personnes ont été mises en état d'arrestation.

Les mécomptes de la Russie dans la mobilisation de ses troupes, sont de plus en plus nombreux. Il se passe aujourd'hui en Russie quelque chose d'analogue à ce qui se passait en France au moment de la guerre d'Allemagne.

Nous dirons plus: jamais le désordre systématique et la malversation, jamais les déprédations les plus effrontées n'ont atteint si haut. — Une guerre aujourd'hui pour la Russie serait une catastrophe inévitable; car tout manque; tout fait défaut et chaque jour apporte des déceptions qu'on était loin de prévoir.

Sur la ligne de St-Petersbourg à Varsovie, ligne tout à fait stratégique comme on sait, il manque une quantité de casernes et de bâtiments notés par la statistique et n'existent réellement que sur le papier. Depuis de longues années, le gouvernement paie pour l'entretien de ces dits bâtiments et pour l'assurance des sommes considérables, et ce n'est qu'aujourd'hui qu'on s'aperçoit au moment d'y cantonner les troupes pour l'hiver, que ces casernes tant vantées sont tout bonnement des chalets en Espagne. La livraison des munitions a montré aussi des curieuses choses. On a trouvé de quantités de cartouches, ou le sable jouant les fonctions de la poudre. — La mobilisation offre tous les jours des déceptions qui la retardent de plus en plus. Il règne en tout le département de la guerre.

D'un autre côté, voyant l'orage s'amonceler autour d'elle et chez elle, la Russie commence à avoir peur même de ses meilleurs amis; ainsi l'alliance prusso-moscovite s'est beaucoup refroidie depuis les derniers temps. Le projet de faire occuper le royaume de Pologne par les Prussiens, et qui sait peut-être bien la cession éventuelle du Royaume à la Prusse qui a fait tant de bruit chez nous, est tout à fait tombé dans l'eau. L'oreille du renard s'est laissée voir. — La Russie se recueille avant d'engager la partie décisive et il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'elle pensât à retirer son épingle du jeu. Placée entre ses dangereux amis et ses ennemis personnels, ayant en perspective une révolution dans les pays polonais et au Caucase, et chez elle la guerre civile, elle commence à comprendre qu'elle est

allée trop loin. — Elle n'a plus qu'un moyen pour assurer la tranquillité chez elle et avoir les mains libres pour finir son œuvre en Turquie; c'est de se rendre à l'invitation des citoyens de Moscou et de donner à l'Empire russe une Constitution pareille à celle des Turcs. Cependant elle paraît ne pas y être disposée; car les plus fraîches nouvelles qui viennent de nous parvenir, nous apprennent que justice a été faite des perturbateurs de l'ordre à Saint-Petersbourg, c'est-à-dire qu'ils ont passé par les verges, et que les dames arrêtées ont été consciencieusement fouettées.

P. S. Des télégrammes de Pétersbourg et de Moscou, arrivés hier à Cracovie, annoncent une fermentation continue en Russie. — Non-seulement le peuple, mais l'armée aussi commence à murmurer et à refuser obéissance à ses chefs. — On parle ici de troubles qui se seraient manifestés dans l'armée de Sud et auraient nécessité des mesures sévères. On aurait renvoyé dans le fond de la Russie certains régiments dont l'insubordination aurait poussé les généraux à demander leur démission. On fait que ceux-ci ne pouvant maintenir dans l'obéissance ces troupes indisciplinées, ont refusé d'accepter la responsabilité du commandement, préférant, disent-ils, servir la patrie comme simples soldats que comme généraux sans autorité. — Quoi qu'il en soit, de graves événements se passent en Russie. Le gouvernement toujours soupçonneux, croit ou feint de croire que ce qui se passe chez lui est suscité, fomenté par l'étranger. Aux frontières, la surveillance est excessive, on ne laisse entrer et sortir les voyageurs qu'avec beaucoup de difficultés et de formalités, on fouille ceux qui viennent de dehors. Les lettres sont décachetées et lues; c'est ce dont je me suis rendu compte plusieurs fois ce mois-ci.

— La Russie voudrait bien cacher ce qui se passe chez elle; mais c'est bien difficile. Vous avez dû apprendre déjà les manifestations de Moscou; une foule de personnes suspectes aux autorités ont été arrêtées à domicile; mais jusqu'à présent on n'a pas encore pu découvrir les chefs d'un complot dans lequel on s'obstine toujours à voir la main de l'étranger. Tout étranger, pour les Russes, est maintenant ce qu'ils appellent: *nie-blahonaditnyy*. (suspect) — Ce qui se passe, n'est pourtant qu'une chose naturelle et quiconque a suivi la Russie pendant les cinq ou six dernières années qui viennent de s'écouler, a pu remarquer dans le peuple une fermentation qui devait aboutir aux résultats que nous avons sous les yeux. — Il n'y a plus de doute, La Russie est à la veille d'une grande révolution sociale et politique. Le mur de Chine dont elle s'est toujours entourée, jusqu'aujourd'hui à des brèches partout par lesquelles ont passé les idées nouvelles; aussi le gouvernement ne se trompe-t-il pas tout à fait, en rendant l'étranger responsable de ce qui se passe chez lui. Cependant ce n'est pas aux hommes, mais aux idées qu'il faudrait s'en prendre. Il est vrai que c'est plus difficile, si non impossible. La réaction commence, elle deviendra de jour en jour plus puissante, Dieu sait où elle s'arrêtera!

DEPÊCHES EN DEPOT AU BUREAU DE PÈRA

Mois de Novembre.

Table with 4 columns: Adresse, Signature, Provenance. Includes 'F. Peridès, Estratou Galatz', 'Christovitch, Colombi Teyanrog', 'Griffit astrasop, Dalaporta Brila'.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE.

LA QUESTION DES GRACES.

On écrit de Paris: Le ministre de l'intérieur se préoccupe vivement de la question des grâces et des poursuites relatives à l'insurrection de 1871. Une démarche a été faite à ce sujet auprès de lui par les députés de Paris. Le ministre se refuse à tout ce qui pourrait ressembler à une réhabilitation de la Commune. Il ne veut pas se prêter à une proposition même déguisée d'amnistie. Au contraire, toutes ses sympathies et tous ses efforts sont acquis à tout ce qui pourra mettre fin à la répression d'une part, et de l'autre adoucir des souffrances déjà bien longues. Il a promis d'examiner la question à ce point de vue, de concert avec son collègue de la justice. Il ne doute pas qu'on ne trouve une formule qui donnera satisfaction aux républicains et qui pourra être acceptée par le chef du pouvoir exécutif, dont il importe de ne pas froisser les susceptibilités, après les preuves de bienveillance qu'il a données, en signant sans observations toutes les listes de grâces. Nous voyons que quelques journaux se préoccupent de l'attitude que prendra le Sénat: c'est se préoccuper à tort. Le Sénat acceptera une mesure prise dans les conditions que nous indiquons, le jour où le président lui-même aura donné son approbation. Il ne faut pas oublier que M. Dufaure, président du conseil, ne fut jamais rien moins que sympathique à de grandes mesures de clémence. M. Jules Simon est dans de tout autres dispositions.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

On lit dans le Temps: Quelques journaux s'appliquent à représenter l'Exposition de 1878 comme une entreprise vouée d'avance à l'insuccès. Ce n'est pas en termes formels qu'ils expriment cette crainte; la manoeuvre serait trop évidente. Ils procèdent par nouvelles empruntées aux journaux de l'étranger et des départements, et accueillent avec un visible empressement l'annonce d'un retard ou d'un empêchement quelconque apporté aux projets de participation des industriels.

Nous sommes en mesure aujourd'hui d'affirmer que cette campagne si peu patriotique aura été menée en pure per-

te. En dépit des lamentations peu sincères des novellistes dont nous parlons, on possède aujourd'hui des éléments d'appréciation assez sûrs pour déclarer que l'Exposition projetée aura un éclat dont la France républicaine n'aura pas à rougir.

Les réponses des grandes puissances sont parvenues dès à présent au ministère des affaires étrangères et l'on sait déjà officiellement, s'il est officiellement, pour tous les pays, les noms des grands personnages qui ont tenu à honneur de provoquer et d'organiser la participation de leurs nationaux.

De leur côté, les comités départementaux ne sont pas restés inactifs. Le rôle de ces comités avait une grande importance; ils devaient, en quelque sorte, dresser le bilan des forces vives du commerce et de l'industrie de chaque département, grouper ces divers éléments et ne rien négliger pour que des échantillons des produits locaux les plus intéressants et des procédés industriels spéciaux au territoire du département ne manquassent pas à l'appel.

La constitution de ces comités départementaux s'est fait, il est vrai, un peu attendre sur certains points, et quelques-uns d'entre eux ne se sont pas fait une idée nette de leur mission. Une circulaire du commissariat général, en date du 30 octobre 1875, a défini clairement le rôle dévolu aux comités départementaux, et a mis fin aux incertitudes qui s'étaient produites. Aussi les demandes d'admission que ces différentes circonstances avaient retardées atteignent-elles maintenant un chiffre de nature à donner toute sécurité à ceux qui désirent le succès de cette grande fête du travail et de la paix. Ces demandes s'accroissent tous les jours, et il est indispensable que dans les départements où soit bien pénétré de la nécessité de ne pas en différer la production. La circulaire du 10 octobre 1876 stipule, en effet, que toutes les demandes devront être parvenues au commissariat le 15 janvier de cette année. Cette échéance approche; il faut donc que les comités départementaux activent leurs opérations. Nous insistons sur cette nécessité impérieuse. Les comités d'admission institués à Paris sont chargés de déterminer la superficie affectée à chaque classe, et de procéder à la répartition de cette superficie entre les exposants admis, en tenant un compte équitable des convenances de chacun et des exigences de l'ensemble. On ne peut donc arrêter cette distribution et en dresser les installations sans avoir sous les yeux l'ensemble des besoins auxquels il doit être pourvu. A un autre point de vue, il convient de faire remarquer qu'il y va de l'intérêt même des exposants, dont les demandes présentées tardivement courraient chance d'être accueillies moins favorablement par les comités d'admission siégeant à Paris, ou même d'être repoussées, dans le cas où des engagements antérieurs auraient absorbé tous les espaces disponibles.

Nous désirons donc voir les départements mettre vigoureusement à profit les derniers délais qui leur sont laissés, et nous sommes certains que la presse locale se joindra à nous pour obtenir ce résultat.

GRÈCE.

On écrit d'Athènes à la Correspondance politique de Vienne, que l'opinion publique en Grèce est très irritée contre la Conférence qui néglige les Hellènes et ne s'occupe que des Slaves. On exprime l'opinion que si, lors que l'insurrection a éclaté en Bosnie et dans l'Herzégovine, l'Épire, la Thessalie et la Macédoine s'étaient soulevés, ce qui aurait pu amener la participation de la Grèce à la lutte, à l'exemple de la Serbie et du Monténégro, la position de la nation hellène vis-à-vis de la diplomatie européenne aurait été toute différente. Le gouvernement hellénique a obéi aux conseils de la diplomatie, et au lieu de profiter des embarras de la Porte, il a empêché la population grecque des provinces de la Turquie d'Europe, de se soulever. Et comment cette abnégation et cette soumission sont-elles récompensées? La Conférence semble ignorer la question hellénique.

ANGLETERRE.

Le canon de 81 tonnes, le géant des forgeries de Woolwich, vient de se délérier à la suite des essais qui ont eu lieu à Shoeburness. Les empreintes prises dans l'âme à l'aide du caoutchouc ont amené la découverte d'une fissure dans le tube d'acier placé à l'intérieur. Jusqu'à présent, la fonte qui forme l'enveloppe a mieux résisté. Cet accident, bien que la fissure soit peu considérable, fait craindre qu'il ne faille abandonner l'emploi de l'acier dans la fabrication de ces pièces monstres.

ITALIE.

NOUVELLES DIVERSES

Rome, 8 janvier.

Aux élections complémentaires pour la Chambre des Députés qui viennent d'avoir lieu dans un certain nombre de collèges, M. Visconti-Venosta a été élu à Vittoria, M. Bonghi à Conegliano et M. Miceli à Chioggia.

En réponse à la déclaration des évêques suisses contre le schisme du vieux-catholisme, le Pape vient d'écrire une lettre que publient les journaux religieux. Dans ce document, Pie IX félicite les évêques suisses de s'être montrés « les vengeurs de la vraie foi et les défenseurs de l'unité catholique en prémissant leurs oracles contre les pièges et les tentatives des fils de perdition. » Il proteste contre la proclamation de l'évêque vieux-catholique Herzog à Olten et contre sa consécration par l'évêque Reinkens, et il ajoute: « Considérant d'ailleurs que la charge de notre époque nous impose l'obligation de défendre la foi catholique et l'unité de l'Église universelle; à l'exemple de nos prédécesseurs, conformément aux prescriptions des saints lois canoniques, usant du pouvoir que le ciel nous a donné, nous prononçons d'abord que l'élection

prétendue épiscopale du prêtre Edouard Herzog, faite contrairement aux dispositions canoniques, a été illicite, vaine, et tout à fait nulle, et que nous la réjetons et détestons ainsi que sa consécration sacrilège. « Quant à Edouard Herzog lui-même, à ceux qui ont en la témérité de l'élire, au pseudo-évêque Robert Reinkens, consécrateur sacrilège, à ceux qui l'ont assisté et coopéré à la cérémonie de la consécration sacrilège, à ceux qui les ont favorisés et aidés, ou qui, d'une manière quelconque, ont pris part pour eux, par l'autorité du Dieu tout-puissant nous les excommunions et anathématisons. Nous déclarons et prononçons qu'ils doivent être regardés comme schismatiques entièrement séparés de la communion de l'Église. « Nous statuons et déclarons en outre que Herzog, élu témérairement et contre tout droit, est privé de toute juridiction ecclésiastique et spirituelle pour la direction des âmes, et que tout exercice de l'ordre épiscopal en lui est interdit comme ayant été consacré illicitement. « Quant à ceux qui auraient reçu de lui des ordres ecclésiastiques, ils ont, par le fait, encouru la suspension et ils seraient immédiatement placés sous le coup de l'irrégularité, s'ils osaient remplir les fonctions attachées à ces ordres. »

La correspondance entre Cavour et Antonelli découvre il y a quelques jours se réduirait, si l'on en croit les premières informations olographes, à quelques lettres ou mémoires, relatifs au règlement de la situation de Rome dans le royaume d'Italie.

Un décret royal établit le contingent des chevaux et de mulets qui peuvent être mis en disposition dans chaque province, en cas de mobilisation de l'armée. Le chiffre total, réparti par province, est de 37,133 chevaux et 22,807 mulets.

M. Coppino, ministre de l'instruction publique, vient de rédiger un projet de loi d'après lequel le conseil supérieur serait en partie nommé directement par décret royal et en partie par les professeurs des universités de l'Etat.

La procédure électorale serait très simple. Chaque université proposerait trois candidats, dont un devrait appartenir à l'université proposée, et les deux autres devraient être choisis dans le corps enseignant des autres universités. Le ministre proposerait à la signature royale la nomination des professeurs qui auraient obtenu le plus grand nombre de voix.

Le conseil serait convoqué en séance plénière deux ou trois fois par an; mais un comité permanent, nommé par lui, assisterait le ministre de l'instruction publique dans les délibérations ordinaires, avec des pouvoirs déterminés par la loi. Ce serait une espèce de giunta ou de députation qui représenterait le conseil.

Le Pape a reçu le 6 janvier quelques centaines de pèlerins italiens. Répondant à leur adresse, le Pape a dit que l'Italie était plus heureuse avant son unité. Avant le patrimoine de l'Église servait aux pauvres, aimait les arts, poursuivait la dignité du culte et à l'éducation chrétienne; présentement, les pauvres ne trouvent pas qui leur donne du pain et des habits. Le commerce aussi, au lieu d'augmenter, languit, et éprouve des désastres continuels. Les impôts sont augmentés de manière que les petits propriétaires ne peuvent pas vivre. Le Pape a parlé ensuite de la réconciliation entre l'Etat et l'Église, disant qu'il respectera toujours ses serments.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

MESURES DE PRÉCAUTION CONTRE LES INCENDIES DANS LES THÉÂTRES.

La catastrophe qui a détruit dernièrement le théâtre de Brooklyn, à New-York, a donné l'éveil aux administrations municipales des Etats-Unis et appelé leur attention sur les précautions à prendre en vue de la sécurité publique. A Philadelphie, l'inspection annuelle des théâtres et des autres établissements d'amusement a été faite par les inspecteurs des bâtiments avec plus de vigilance encore qu'à l'ordinaire, suivant les ordres de la municipalité. Le rapport de ces inspecteurs va proposer, paraît-il, tout un ensemble de mesures de précaution auxquelles les propriétaires de salles de spectacle seront tenus de se conformer.

Ainsi, un mur continu le briques réfractaires devra être élevé entre la salle et la scène, et aussi entre la salle et les corridors. Un rideau composé d'une série de volets en fer ou d'une toile métallique de chauffage par la vapeur sera substitué à celui du chauffage au moyen de poêles. On aura une entrée spéciale et séparée, d'une largeur convenable, pour chaque partie du bâtiment, en sorte que les encombrements soient évités dans les galeries; les tournants des escaliers devront être supprimés.

Les passages latéraux entre les rangées de sièges devront être élargis; les ailes aussi seront spacieuses. Sur la scène devront exister des prises d'eau, et des hommes de la brigade de pompiers devront veiller derrière et même devant les décors. La coutume jusqu'ici était de laisser les vieux décors dans un coin de la scène ou de les entasser dans les magasins; la commission des inspecteurs va demander que la scène soit débarrassée de ce matériel inflammable; elle recommande l'établissement de docks séparés du bâtiment principal, docks où l'on gardera tous les décors, accessoires et autres objets ne servant pas à la représentation du soir même. Elle insiste également pour qu'à l'avant les édifices devaient servir de théâtres souterrains en briques réfractaires ou en autres matériaux à l'épreuve du feu, les escaliers, corridors et étages reposant sur des arches en briques ou en fer, avec de larges baies pouvant s'ouvrir facilement au dehors.

Parmi les incidents divers qui se sont produits à la suite de la catastrophe du théâtre de Brooklyn, contre le retour de laquelle on prend les mesures que nous venons d'énumérer, le New-York Herald draconte le fait suivant:

Le soir de l'incendie, un jeune homme quitta la maison de ses parents, qu'il habitait, avenue Laf yette, en annonçant qu'il allait au théâtre pour voir la pièce des Deux orphelins. Le lendemain, alarmé de ne l'avoir pas vu revenir, sa sœur alla visiter les différents endroits où les cadavres avaient été déposés, entre autres la Morgue de la rue Willoughby, et le marché d'Adams street. C'est dans ce dernier dépôt qu'elle crut reconnaître les restes à peu près reconnaissables de son frère, qu'elle adorait. Le seul indice qui la guida était un anneau d'or que le défunt portait au petit doigt. La famille sollicita du coroner la permission d'emporter ces débris mutilés, auxquelles fait fait un riche enterrement; les assistants étaient très-émus, et le pasteur, dans un discours fort impressionnant, fit l'éloge du défunt. Le corps fut ensuite porté dans un caveau de famille, au cimetière Greenwood.

Le lendemain soir, on sonna à la porte de cette maison plongée dans le deuil et dans la tristesse; une servante va ouvrir, qui reste pétrifiée en apercevant le visiteur, le fils même qu'on croyait mort et à qui on avait fait les funérailles dont nous parlions. Le jeune homme avait changé d'idée sur la route pour aller au théâtre; au lieu de se rendre à Brooklyn, se rappelant qu'il avait une affaire à expédier, en sa qualité de commis-voyageur, dans une ville du comté, il avait pris le chemin de fer et s'était éloigné de New-York. Ses affaires faites, il s'était hâté de revenir.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

Physique: Les tuyaux sonores; Trompettes de Jéricho. — Écoulement d'un mur et explosion de mines produits par un son. — Tuyaux chantant sans flamme. — La Machine parlante. — Mécanisme de la voix humaine. — Qualités et intensité de la voix. — Rôle des cordes vocales, de la bouche et des lèvres dans la prononciation des voyelles et des consonnes. — La parole; le chuchotement. — Les consonnes explosives et dentales. — Larynx et cordes vocales artificiels. — Description rapide de la Machine parlante.

Tout le monde connaît aujourd'hui le phénomène des « flammes chantantes. » Lorsque l'on introduit une flamme d'hydrogène dans un tube de verre, le tube se met à rendre un son dont l'intensité dépend des dimensions du tuyau et de l'énergie de la flamme. Ce phénomène est connu depuis 1777; ce n'est pas précisément une nouveauté, comme nous l'entendons dire bien souvent. Le docteur Higgins reconnut le fait le premier; il fut ensuite l'objet des études de MM. Chladni, de La Rive, Faraday, Wheatstone, Byke, Sondhauss, Kunitz, Tyndall, etc. Prenez donc un tube mince en verre ou en métal, et placez à l'intérieur, vers la base, un bec de gaz, vous obtiendrez ainsi une belle note musicale. Si vous enveloppez ce bec d'un tube deux fois plus long, vous enendez une note plus basse d'une octave. Le son de la note dépend de la longueur du tube. La flamme à l'intérieur vibre avec force, s'étend et se rallume partiellement sous l'influence du courant d'air que la chaleur appelle dans le tube. Ces vibrations engendrent le son. Si, au lieu de se contenter de tubes de 1 mètre ou 2, vous avez recours à des tubes de 5 mètres, 6 mètres, 7 mètres, le son prend une intensité extraordinaire. Un jour, à la Société royale de Londres, M. Tyndall avait établi dans l'ampithéâtre un de ces longs tubes en cuivre. Quand la flamme commença à pétiller, les auditeurs ne purent s'empêcher de pousser un cri d'effroi. Les vibrations du tube étaient assez violentes pour ébranler les piliers, le plancher, les galeries, les sièges et les cinq ou six cents personnes qui assistaient à la conférence. Si bien qu'en construisant un tuyau de 10 mètres exécuté par une grosse flamme de gaz, on parvient à produire des sons d'une telle intensité, que l'on renverse des murs en ruines sans la moindre difficulté. Le tuyau à gaz agit comme le ferait l'explosion d'un gros canon. Avec un bon fu de dix mètres, par exemple, on pourrait fort bien jeter par terre une palissade. J'ai maintenant quelque tendance à prendre au sérieux les trompettes de Jéricho.

Après les « flammes chantantes », on peut rappeler « les flammes sensibles. » Sept tuyaux, depuis quelques décimètres jusqu'à 2 mètres, rangés en bataille et excités par des becs de gaz, donnent très bien toutes les notes de la gamme. M. Frédéric Kastner est parti de là, pour réaliser un orgue à flammes chantantes qui produit des sons très agréables. Quand on place convenablement les flammes dans chaque tuyau d'une série, l'expérimentateur peut les obliger à rester silencieuses jusqu'à ce qu'il les appelle à l'aide d'une autre série. Quand une note retentit d'un côté, immédiatement la note d'une série voisine parle à son tour. Un simple diapason que l'on fait vibrer, la voix humaine suffisant pour faire parler une flamme.

Une flamme de 45 centimètres jaillit d'un bec; à bout d'un appartement, on agit un trousseau de clefs, la flamme se réduit de moitié souvent, et le son se modifie. Vous éternuez, la flamme éternue. Rien de si sensible qu'une flamme. Quand je parle devant une flamme, dit M. Tyndall, on la voit remuer à certains intervalles, choisissant certains sons dans mes paroles, sons qui évidemment la font vibrer quand les autres la laissent tranquille. La flamme a des sympathies et des antipathies pour certaines voyelles. Si vous prononcez ou, la flamme se manifeste pas d'impatience; si vous passez à l'o, il y a déjà quelques signes de trouble; si vous dites e, elle s'agit violemment. Si l'on prononce successivement et lentement les mots fou, do, site, la flamme reste calme au premier mot, elle s'agit au deuxième; au troisième, elle éprouve un soubresaut. L'interjection ah! la blesse au vif: elle saute avec violence; les sons les plus aigus la mettent hors d'elle-même. Le mot hiss la secoue tellement, qu'elle s'éteint souvent. On dit « impressionnable comme une sensible », il serait plus exact de dire « sensible comme une flamme. » Des pas un peu lourds suffisent en effet pour modifier complètement la flamme sortant d'un bec et pour faire chanter un tuyau sonore dans un ton différent.

Malgré cette sensibilité, une petite flamme chantante peut très-bien produire des effets énergiques. On peut, quand la flamme vibre convenablement, faire détoner de la dynamite à distance avec un tuyau sonore. Les vibrations se transmettent, communiquent leur mouvement à un composé explosif, et celui-ci détone violemment. Du reste, une note de piano ou de violon fait de même très bien détoner les substances explosives instables. Ces réflexions viennent sous notre plume à propos d'une expérience réalisée ces jours d'arrière à l'Académie des Sciences de Paris. Jusque-là, pour faire chanter un tuyau, il fallait une flamme d'hydrogène ou de gaz ordinaire. M. Montenant vient de montrer que cette condition n'était pas nécessaire; il est très facile de faire rendre un son énergique à un tuyau, à l'aide d'un simple charbon allumé. Dans un long tuyau en cuivre, placé verticalement, M. Montenant fait descendre, à l'aide d'un fil de fer, une petite corbeille en toile métallique, contenant un morceau de charbon de Paris. Lorsque ce petit foyer arrive à la partie inférieure de l'appareil, le courant d'air engendré par l'élevation de température donne naissance à un son d'abord assez faible, mais dont l'intensité augmente à mesure que la combustion devient plus active. Si on relève le charbon à l'aide du fil, les

sons augmentent d'abord d'intensité, puis diminuent, et, lorsque le foyer allumé approche du milieu de l'appareil, le son cesse instantanément de se produire; si l'on continue à relever le charbon, le son se produit de nouveau, mais à la double octave du premier. En faisant ainsi alternativement monter et descendre le charbon, on détermine la production de plusieurs sons d'intensité très différente; en prenant un tube à coulisse disposé comme une longue-vue, on engendre toute une série de sons.

Un tube et du charbon! Quoi de si simple pour produire des signaux sonores et des appels acoustiques! Peut-être les tuyaux de M. Montenant seront-ils susceptibles d'application. Le son a un beau timbre; il est d'une intensité considérable; en le rendant aigu on pourrait ainsi se faire entendre de très loin. On peut voir en ce moment, exposée au Grand-Hôtel, à Paris, une « machine parlante », bien faite pour donner au curieux une idée exacte du mécanisme d'ailleurs compliqué, au moyen duquel se produit la voix humaine. Cette ingénieuse machine, qui n'est pas, du reste, la première inventée, a été très joliment combinée par M. le professeur Faber, des États-Unis.

L'appareil phonateur de l'homme est très singulier; c'est un des plus curieux de l'organisme. Il se compose d'un organe essentiel à la génération des sons, le larynx; d'un soufflet et d'un portevue, le poumon et la trachée-artère; d'un tuyau vocal, le pharynx; enfin, de la bouche et des fosses nasales. Il nous suffira de dire que le poumon insufflé de l'air à travers le larynx; est air vient passer à peu près au niveau de ce que l'on appelle la pomme d'Adam entre des replis membraneux appelés cordes vocales et les fait vibrer.

Telle est en gros l'origine de son vocal. Les cordes sont plutôt des coussins élastiques superposés à large base, fixés au larynx, et aux bords tranchants libres. Ces coussins, adaptés aux parois du larynx par différents cartilages commandés par des muscles puissants, laissent, à leurs extrémités libres au centre, une ouverture par laquelle s'échappe le courant d'air. A l'état de repos, les cartilages des cordes vocales divergent; l'ouverture produite a la forme d'un V, la pointe du V en avant, et constitue la pomme d'Adam; l'air peut passer à travers l'ouverture de la glotte sans produire aucun son. Quand il y a lieu de donner de la voix, au contraire, les muscles rapprochent les cartilages et les cordes vocales! L'air chassé rencontre les bords parallèles des cordes, et une note musicale se produit. La note est haute ou basse selon que les cordes sont tendues ou relâchées; nous tendons les cordes absolument comme l'artiste tend plus ou moins les cordes de son violon pour modifier les sons.

L'étendue d'une voix dépend de la différence de tension qui peut être donnée aux cordes vocales dans les deux positions extrêmes de ce que l'on appelle le cartilage thyroïde. La justesse du chant dépend de la précision avec laquelle le chanteur peut volontairement transmettre aux cordes la tension exacte à laquelle leurs vibrations donnent les notes demandées (contraction des muscles thyro-arythénoïdiens et crico-thyroïdiens.) Enfin la qualité de la voix, soprano, basse ou ténor, dépend de la forme particulière du larynx, de la longueur des cordes, de leur élasticité, de la résonance des parties avoisinantes, etc. Ainsi, les hommes ont des voix plus graves que les enfants et les femmes, parce que leur larynx est plus grand et que leurs cordes vocales sont plus longues; d'où il résulte que, quoique également élastiques, elles vibrent moins rapidement et le son résultant est plus grave.

L'intensité du son dépend de l'énergie de la poussée de l'air; c'est cette poussée qui fait vibrer les cordes, et ce sont les mouvements des cordes qui réagissent sur l'air ou pharynx pour produire le son; les tissus ne sont pas sonores par eux-mêmes. Tous les épaississements morbides des lèvres vocales qui gênent leur mouvement vibratoire déterminent par contre-coup la raucité ou l'annulation de la voix, en empêchant secondairement la vibration de l'air. La dépense de force pour émettre une note croît avec l'aucité du son. Non-seulement l'aucité du son dépend de la tension des cordes, mais encore du nombre de replis qui entrent en vibration. Nous pouvons à notre gré ne faire vibrer que le bord du repli ou toute la largeur. Dans la voix de poitrine, les lèvres vocales vibrent dans toute leur largeur; dans la voix de tête, les vibrations n'ont lieu que dans la partie ligamenteuse.

La parole est la voix modulée par le pharynx, la langue et les lèvres. La voix peut très bien exister sans la parole, et l'on dit de même, mais avec moins de vérité, que la parole peut exister sans la voix: c'est le chuchotement. Dans le chuchotement, les cordes vocales n'entrent pas en action; il se produit une sorte de voix résultant uniquement des vibrations des parois musculaires des lèvres qui de la sorte remplacent les cordes vocales. A vrai dire, le chuchotement n'est qu'un sifflement très bas.

La modulation de la voix s'effectue par l'entremise de la bouche, de la cavité nasale. Les muscles qui meuvent les parois de ces cavités modifient le son des cordes vocales. Ainsi, on peut prononcer les voyelles a e i o u en une seule expiration; c'est-à-dire que le courant d'air passant sur les cordes produit un son unique; mais la bouche doit chaque fois modifier son ouverture. L'ouverture de la bouche sera, par exemple, plus étroite dans l'a, plus large dans l'o, plus arrondie avec les lèvres en avant dans l'o. Il suffit de prononcer les voyelles pour se rendre compte de ces diverses transformations.

De même, certaines consonnes peuvent être prononcées par un même courant d'air sur les cordes, avec modifications de la forme de la bouche. L'h aspiré est obtenu par une expiration forcée; s et z,

le j, le g doux, l, r, t, u, peuvent pareillement être obtenus par des modifications dans la position de la langue et des lèvres. C'est toujours le même courant d'air qui traverse les passages modulateurs.

Mais les sons de m et n ne peuvent plus être formés qu'en interrompant le courant d'air qui passe à travers la bouche en ne laissant sortir l'air que par le nez. Pour m, la bouche est fermée par les lèvres; pour n, par l'application de la langue au palais. Les autres consonnes sont produites en fermant à la fois les orifices du nez et de la bouche, et en chassant le courant expiratoire à travers les obstacles que créent la bouche et les lèvres plus ou moins closes. A chaque mouvement des lèvres correspond une consonne distincte. Ainsi, pour b et p, les lèvres se ferment et son ensuite poussées de façon à s'ouvrir brusquement; c'est pour cette raison que ces consonnes sont appelées « explosives. » Pour t et d, consonnes dentales, l'ouverture de la bouche et brusquement bouchée par l'application de la pointe de la langue aux dents ou à la région antérieure du palais. Pour k et g dur, le milieu et la base de la langue sont poussés contre le fond du palais, etc.

La langue, comme on le voit, joue un grand rôle dans la formation des consonnes. Ce n'est pas toutefois un organe absolument essentiel à la parole, ainsi qu'on l'a si souvent affirmé. Quelques tyrans asiatiques se sont trompés en s'imaginant rendre leurs victimes muettes par l'ablation de la langue. M. le professeur Huxley, l'éminent membre de la Société royale de Londres, a eu l'occasion d'examiner une personne dont la langue avait été enlevée aussi complètement qu'un chirurgien hébété pouvait le faire. La langue enlevée et conservée dans l'alcool avait environ 6 centimètres. La base de la langue restée en place s'appuyait très bien quand le sujet ouvrait la bouche toute grande. Et quand M. X... le voulait, il pouvait avancer de beaucoup en avant cette base et modifier le son. Il parlait mal, c'est vrai, mais la conversation était très intelligible; il articulait même très nettement tous les mots qui n'exigeaient pas absolument le concours de la langue: les t, les d venaient mal, ils se transformaient en f et en p. Les s et les g, au commencement, étaient bons, mais le g final était guttural.

On comprend maintenant sans difficulté qu'il soit possible de réaliser un larynx artificiel et de construire une machine parlante. Que faut-il, en somme? un soufflet pour remplacer le poumon, un tuyau pour amener l'air, et une série de bandes élastiques dans le tuyau pour faire vibrer cet air. En réglant par des mécanismes convenables la tension des bandes élastiques, on peut produire toutes les notes de la voix humaine. Maintenant, à chaque lettre correspond une forme spéciale et caractéristique des cavités buccales et nasales; il suffit donc de placer au-dessus du tuyau qui sert de larynx des cavités aux formes voulues.

Dans la machine parlante de M. Faber, on retrouve ces grandes lignes, le soufflet, le tuyau et des forces de cavités différentes. Mais le système est ingénieux parce que, sans que la main de l'homme modifie la bouche artificielle, on peut faire parler couramment la machine. Les changements de formes sont obtenus mécaniquement. Le larynx artificiel débouche dans une bouche en caoutchouc avec langue en caoutchouc. Au-dessus une série de formes en caoutchouc peuvent à volonté descendre ou monter, se rapprocher de la langue, en un mot reconstituer la figure que présentent les organes naturels de la voix. La transmission du mouvement qui commande ces changements de la bouche est simple et bien agencée. Elle est en relation avec un clavier portant les lettres de l'alphabet et les diphthongues qu'une seule émission de voix peut produire. Pour faire parler la machine, il suffit de s'asseoir devant le clavier comme devant un piano ou un télégraphe et de faire mouvoir les touches.

Les sons sont très distincts et souvent l'articulation est remarquable de netteté. La lettre r surtout est admirablement. La machine parle naturellement en anglais, en français, en italien, en espagnol, etc. Pour une personne non prévenue, qui entrerait dans le salon, la voix artificielle passerait assurément pour celle d'un sourd-muet auquel on aurait appris à parler par les procédés orthophoniques en usage aujourd'hui à l'Institution nationale, à l'Institution de Pessy, à l'École de Neuilly, etc. C'est toujours le même son un peu guttural, parce que les cordes vocales artificielles n'ont pas l'élasticité des cordes naturelles. La machine parle haut, bas, rit même aux éclats.

Nous le répétons, ce n'est pas encore la merveille du genre, mais c'est un très intéressant appareil de physique, une ingénieuse invention initiant complètement le public au mécanisme encore très peu connu en dehors de la science, qui donne à l'homme un de ses attributs les plus essentiels, le plus essentiel même selon Darwin, Wallace, etc., le don du langage articulé, le don de la parole. HENRI DE PARVILLE.

BOURSE

COURS DES FONDS.

Table with financial data including GALATA, 20 Janvier 1877, and various bond and stock prices.

Table of bond prices: Obligations des Chemins de fer, 1863, 1865, 1869, 1872, 1873.

COURS DES MONNAIES

Table of exchange rates: (Contre Livre Turque à 100 Piastres), Livre anglaise, Pièce de 20 francs, etc.

MOUVEMENT DU PORT

Table of port movements: Revue quotidienne des arrivées et départs des bateaux à vapeur et bâtiments à voiles, ARRIVÉES DES VAPEURS DE LA MER BLANCHE, DEPARTS DES VAPEURS, etc.

ANNONCES

MINISTÈRE IMPÉRIAL DES FINANCES.

AVIS. Le gouvernement impérial vient de mettre en vente, par enchères publiques, les fermes dites Eskikuyu, Courçinan, Deur-Tehesné, Madjar, Calbinan et Gona-Sepindireck, situées dans les cazas de Drama et Cavalla, ainsi que différents terrains d'une étendue de 2,871 deunums, sis à Yéniçidj-Carassou.

MINISTÈRE IMPÉRIAL DES FINANCES.

AVIS. Différents terrains sis à Pievna (district de Drama), ayant une superficie totale de 1,700 deunums et rapportant un loyer annuel de quatre à cinq mille piastres, sont à vendre en bloc par voie d'enchères. Une somme de cent mille piastres a été déjà offerte, sur les lieux, payable en beschliks et papier-monnaie, en quatre termes, à partir du 4^e avril, jusqu'à fin décembre 1293 (1877).

POSTES INTERNATIONALES OTTOMANES

AVIS AU PUBLIC.

La Direction des Postes Internationales a l'honneur de prévenir le public qu'une nouvelle saisie de 144 lettres provenant de Sira et Tinos (Grèce) a été opérée le 18/20 janvier, par la Douane Impériale, comme faisant partie d'un transport illégal de correspondances postales se trouvant déposées au Bureau Central de Galata.

A LOUER

Chambres meublées ou non meublées. Bon air et bon quartier. S'adresser au bureau du journal.

NOUVEL HOTEL

F. LOGOTHETI.

Monsieur François Logothéti a l'honneur de prévenir les respectables familles qui désirent prendre des appartements en ville, qu'à partir du premier octobre sa magnifique maison occupée jusqu'à ce jour par Son Exc. Abraham pachas, sera de nouveau ouverte comme hôtel. L'élégance de ses appartements, son confort, sa vue et sa vue féérique sur la Corne d'Or, le placent au niveau des plus beaux hôtels de l'Europe.

Traduction de toute espèce de documents du turc et du grec en français et vice-versa, faite avec la plus sûre discrétion. Rédaction de pièces d'entente, faite avec la plus grande exactitude. Impression, s'il y a lieu, des mêmes pièces dans les susdites langues. S'adresser aux bureaux du journal.

UN PROFESSEUR DE LANGUE TURQUE

parlant français et grec et exerçant depuis de longues années à Constantinople désire donner des leçons de langue turque, par une méthode particulière en 72 leçons. L'élève pourra, après 12 leçons, se convaincre qu'il a acquis une connaissance suffisante de la langue pour se passer d'interprète. S'adresser au bureau du journal ou au Café du Luxembourg.

Società Operaia Italiana.

La Commissione invita i Soci all'adunanza straordinaria che avrà luogo il giorno di Domenica prossima 25 corrente alle ore 9 1/2 a. m., per trattare affari di urgenza riguardanti la Società. Per la Commissione: Il Secretario, G. RECCHIA. Il Presidente, P. E. ROOSE.

AVIS AU PUBLIC

POSTES INTERNATIONALES OTTOMANES. La direction des Postes Internationales a l'honneur de prévenir le public que 348 lettres provenant de Tinos (Grèce) et saisies le 2/14 janvier par la Douane Impériale comme faisant partie d'un transport illégal de correspondances postales, se trouvent déposées au bureau central de Galata. Les adresses de ces lettres principalement à destination de Constantinople et de sa banlieue étant des plus incomplètes les personnes en relation ou en correspondance avec ces pays sont invitées à venir les réclamer au Bureau Central qui leur délivrera contre paiement du double port dont elles se trouvent grevées comme lettres non affranchies. Constantinople, 6/18 janvier 1877.

CARROSSERIE PARISIENNE

MAISON MASSÉ

Autorisé à vendre, avec grand rabais, 12 voitures neuves de la maison Binder et autres fabriques de Paris, j'engage le public et ma nombreuse clientèle à profiter de cette

OCCASION EXCEPTIONNELLE

pour se procurer d'excellentes voitures, Garanties et à moitié Prix. La vente durera jusqu'à fin février. GASTON VIDÉCOQ.

AVIS.

Un ancien élève de l'école des beaux-arts de Paris désire donner des leçons de dessin d'ornements, de paysage, d'aquarelle et de géométrie élémentaire. Il accepterait des élèves aussi bien dans ses familles que dans les écoles. S'adresser au bureau du journal.

AVIS IMPORTANT

M. Palmieri, artiste en réparation d'objets antiques en pierre et en porcelaine, est de retour de son voyage en Europe. M. Palmieri répare toutes sortes d'objets antiques et il reproduit les morceaux qui manquent sans qu'on puisse s'apercevoir de la substitution. Pour plus amples informations s'adresser au magasin de musique de M. Balatti, Grand rue de Péra.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE. Pour la soirée de Mercredi 24 Janvier 1877, à 8 heures du soir. Pour la première fois

UNE COMMANDITE MATRIMONIALE

Comédie inédite en 3 actes et 4 Tableaux. Composée expressément pour le Théâtre du Gymnase de Paris, et que l'auteur, à la sollicitation de nombreux amis, a bien voulu faire représenter sur la scène de Constantinople.

DISTRIBUTION DE LA PIÈCE.

Table of cast members: EMILE TRAJAN, ALFRED BRUTUS, RIPAULT, GROSPPOULET, ISAAC MACHABÉE, etc.

La nouveauté du spectacle et le cachet d'actualité de la pièce, rendront cette représentation des plus intéressantes.

L'orchestre, sous la direction de M. RANZONI jouera pendant les entr'actes des morceaux les plus en vogue. La mise en scène de la pièce est dirigée par l'auteur en personne.

Prix des Places:

Table of ticket prices: Loges, Balcon, Loges des 2^{es}, Fantaisies d'orchestre, Stalles en Galerie, Entrée générale.

EN VENTE

A la Librairie Lorentz et Kell, 497 - GRAND RUE DE PÉRA - 497. En face le Passage Oriental. THE NORTHERN QUESTION OR RUSSIA'S POLICY IN TURKEY UNMASKED. LA QUESTION DU NORD OU LA POLITIQUE RUSSE EN TURQUIE DEMASQUÉE. Publié chez Henry S. King et Cie London 1876.

CONCERT

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE LADY ELLIOT, donné en faveur des pauvres par la Société de Bienfaisance « DORCAS » le 23 janvier 1877, à 8 1/2 heures du soir dans la salle de la TEUTONIA, avec le précieux concours de M^{me} LIVADARI, M^{me} SAUSLEIN, M. J. LANZONI et de plusieurs amateurs.

PROGRAMME

- 1^{re} PARTIE. 1^o Oberon. — Ouverture à grand orchestre. — C. M. DE WEBER. 2^o Sérénade. — Chantée par J. Lanzoni avec accompagnement de violoncelle et piano. — BRAGA. 3^o Huguenots. — (Meyerbeer) Fantaisie pour piano, exécutée par M^{me} Sauslein. — S. FAURE. 4^o Air de concert. — Chanté par M^{me} Livadari avec accompagnement d'orchestre. — F. MENDELSSOHN, BARTHOLOMAY. 2^{me} PARTIE. 5^o 4^o Symphonie. — (mi-bémol-majeur) Exécutée par l'orchestre. — HAYDN. 6^o Stabat mater. — (pro peccatis) chanté par M. J. Lanzoni avec accompagnement d'orchestre. — G. ROSSINI. 7^o (a) L'Addio. (b) Faust. — chantés par M^{me} Livadari avec accompagnement de violoncelle et piano. — (a) ROBANDI. — (b) GOUNOD. 8^o Marche nuptiale. — (Le songe d'une nuit d'été) exécutée par l'orchestre. — F. MENDELSSOHN, BARTHOLOMAY. On peut se procurer des billets, chez MM. Streeter et Baker, Teké. Et chez MM. Adam et Comendinger, Péra. — Prix: 4/2 IT.

ADMINISTRATION

Des Paquebots Ottomans

MAHMOUSSÉ.

Itinéraire du petit cabotage A partir de Vendredi, 5/17 Novembre 1876 (v.s) jusqu'à nouvel avis. Ligne des Iles

Table of ship schedules: Voyage pour le Pont, H.M. 2 15 De Pringipo, Halqi, Antigoni, Proti, etc.

Service des Dimanches. Voyage pour le Pont. H.M. 3 15 Pendiq, Cartal, Pringipo, Halqi, Antigoni, Proti.

SERVICE DES DIMANCHES.

Table of ship schedules: Voyage pour le Pont, H.M. 3 15 Pendiq, Cartal, Pringipo, Halqi, Antigoni, Proti.

Ligne de St-Stéfano.

Table of ship schedules: Voyage pour le Pont le matin, H.M. 2 45 De St-Stéfano, Macriquei, Samatia, Yéni-Capou, Coum-Capou.

Ligne de Cadikeul.

Table of ship schedules: SERVICE JOURNALIER, DÉPART DU PONT, DÉPART DE CADIKEUL.

Il est rigoureusement défendu aux employés des échelles et du pont d'accepter, à la sortie des bagages, de l'argent au lieu de billets. Par conséquent, Messieurs les passagers sont invités à prendre leurs billets pendant le cours de la traversée. Toute personne qui ne se serait pas conformée à cette invitation et voudrait prendre son billet lors du débarquement sera considérée comme passager de premier port (Mevki) et payera en conséquence.

Les bagages encombrants seront refusés aux derniers voyages du Pont pour les Iles à 10 h. 45 m. et aux trois derniers voyages pour Cadi-Kouy, qui ont lieu à 10 h. 5 1/4 m. et 12 h.

SERVICE DIRECT POUR VOYAGEURS ET BAGAGÉS ENTRE VIENNE ET CONSTANTINOPE SAVOIR:

des Stations VIENNE, Oderberg, Granitza, Cracovie, Lemberg, Czernowitz, Suczawa, Yassy, Roman, Braïla, Galatz, Bucarest, (Tergovisti) et Bucarest (Filaret) d'une part—par Giurgevo (Smirda), Roustchouk et Varna à CONSTANTINOPE, d'autre part; — et vice-versà pendant la Saison d'Hiver 1876-1877.

ITINÉRAIRE POUR LA SAISON D'HIVER

Table with 4 columns: Stations, Arrivee, Depart, Observations. It details the winter itinerary between Vienna and Constantinople, listing stations like Oderberg, Granitza, Cracovie, Lemberg, Czernowitz, Suczawa, Roman, Braïla, Bucarest, Giurgevo, Roustchouk, Varna, and Constantinople.

Durée du parcours: 73 heures 52 minutes.

Durée du parcours: 75 heures 3 minutes.

PRIX DES BILLETS ET TARIF DES BAGAGES

Table with columns for Billet (I, II), Observations, and Bagages. It lists prices for various stations and baggage rates for the Constantinople route.

Dispositions particulières.

- List of 8 specific regulations regarding ticket validity, baggage, and travel conditions for the Constantinople route.

AVIS.

M. Jean Psaltis informe le respectable public qu'il a dans son magasin un grand choix de meubles qu'il vend à des prix très modérés.

PAQUEBOTS-POSTE « KHÉDIVIÉ » MER MÉDITERRANÉE.

Service entre Constantinople et Alexandrie. Départ: Mercredi 24 Janvier à 3 h. 1/2p. m. touchant Gallipoli, Dardanelles, Mételin, Smyrne, Chio, Syra et Pirée.

TRIBUNAL DE COMMERCE

4me CHAMBRE. FAILLITE DU S^r YORKI POPOVITCH. AVIS

En exécution des art. 199 et 200 du Code de commerce, les créanciers du failli Yorki Popovitch sont invités de se présenter à partir du 12 janvier (v.s.) 1877, chaque mercredi et samedi de 5 heures jusqu'à 8 heures à la turque, dans la 4e Chambre du Tribunal de Commerce, à l'effet de faire vérifier leurs créances, dans le délai de 20 jours de la date sus-mentionnée.

Le juge-commissaire, EMINIAN

Nous recommandons d'une manière spéciale au public.

LIQUEURS FRANÇAISES HYGIÉNIQUE AU QUINQUINA DE H. SOULA Chimiste Lauréat

1° L'Élixir du Péron (au Quinquina), liqueur de dessert anti-épidémique, apéritive, tonique, digestive, d'un goût suave, d'un arôme des plus délicats.

2° Le Bitter Soula supérieur hygiénique (au quinquina) composé avec des substances amères non purgatives, se prend avant le repas pour exciter l'appétit, modérer la transpiration et maintenir réguliers les fonctions de l'économie. IL REMPLACERAIT AVANTAGEUSEMENT L'ABSINTHE dont les effets sont si nuisibles.

L'Excellence de ces liqueurs a valu à leur inventeur cinq médailles d'honneur. Toulouse 1863. Paris 1866. Lyon 1873. Londres 1873. 1875.

DÉPÔT GÉNÉRAL A STAMBOUL A la Droguerie centrale 16, 18, 20. Rue Yéni-Djami.

FEUTRE POUR TOITURE de Anderson et Son

Ce feutre, employé avec succès par les compagnies de chemins de fer, de mines de houille, et un grand nombre d'industriels, en France et en Angleterre, procure une toiture ininflammable par dessus, légère et de longue durée. Les toitures en feutre ANDERSON et SON existent depuis 25 à 30 ans.

Agence et dépositaires, L. E. A. BERTIN FRÈRES. Cité Française.

VÉRITABLE HUILE DE FOIE DE MORUE D'U. DE JONGH.

Il est constaté que mon huile de foie de morue est contre-poison en Turquie et qu'il s'y débite des milliers de bouteilles portant un facsimile de mes étiquettes, et remplies des huiles les plus ordinaires.

D^r DE JONGH.

UNE PERSONNE, enseignant très méthodiquement la tenue des livres en partie double, se charge de donner des leçons dans la langue française et grecque.

S'adresser aux bureaux du journal.

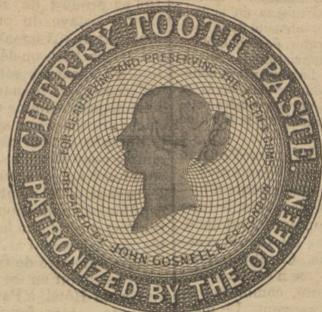
EMPLATRE A L'ARNICA DE YOUNG pour les cors et les gnosns.

Cet emplâtre est le meilleur remède inventé pour amoindrir la douleur des cors et pour les faire disparaître.

JOHN GOSNELL & C^{ie}.

Parfumeurs brevetés de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, de Son Altesse Royale la Princesse de Galles et des principales Cours de l'Europe.

CARIE DES DENTS ARRÊTÉE OU PRÉVENUE A TIRGOVEL Se trouve chez tous les parfumeurs



BLANCHIR LA PERLE DONNÉ A L'ÉMAIL DES DENTS et pharmaciciens du monde.

L'usage a confirmé ses incomparables qualités pour la toilette et les soins de la bouche. LA MEILLEURE PRÉPARATION POUR LES DENTS. Se méfier des contrefaçons. Les propriétaires du brevet informent qu'ils poursuivront tout contrefacteur ou de auteur de contrefaçons de leur article, de même qu'ils récompenseront ceux qui leur fourniront des preuves contre les délinquants.

LA ROMANIA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ASSURANCES ÉTABLIE A BUCHAREST Contre l'Incendie, la Grêle, les Sinistres Maritimes et sur la Vie.

Agent général à Constantinople, ALFRED DE CASTRO, avocat. 27, rue Yéni-Djami, Galata, en face la station du Tunnel.

COMPAGNIE RUSSE DE NAVIGATION A VAPEUR DE COMMERCE & DU CHEMIN DE FER D'ODESSA

Pour ODESSA. — Les lundis et les jeudis; arrivés à Odessa les mercredis et les samedis matin arrivés à Constantinople les lundis et les jeudis. D'ODESSA correspondance par bateau à vapeur avec tous les ports russes de la mer Noire et d'Azof, avec Kherson et Nicolaïeff et par chemin de fer deux fois par jour avec tous les chemins de fer russes de l'Europe.

TRANSFERT DE MAGASIN

Monsieur G. BAKER a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il a transféré le dépôt de ses marchandises du Koulé-Kapou au nouveau et spacieux local qu'il a fait construire.

QUEEN INSURANCE COMPANY, CAPITAL Ls. 2,000,000.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE sur Maisons, Meubles, Magasins, Marchandises, c., etc. des taux très-modérés. Pour plus amples renseignements, s'adresser à N^o 9, KUCHUKOU KHAN, G. LENNEP AGENT vis-à-vis la douane de Galata.

CHEMINS DE FER DE LA TURQUIE D'EUROPE.

SERVICE DES VOYAGEURS A PRIX RÉDUITS ENTRE Constantinople et Tchekmédjé-Floria

Avec arrêt aux Stations de Koum-Kapou, Yéni-Kapou, Psamatia, Yédi-Koulé, Zéitun-Bournou, Makri-Keui et San-Stefano.

Valable à partir du 15 Septembre 1876 jusqu'à nouvel avis.

ITINÉRAIRE

Large table with 4 columns: Stations, Trains, Hours of Departure, and Stations. It details the railway schedule between Constantinople and Tchekmédjé-Floria, listing stations like Constantinople, Koum-Kapou, Yéni-Kapou, Psamatia, Yédi-Koulé, Zéitun-Bournou, Makri-Keui, San-Stefano, and Tchekmédjé-Floria.